

Opération :

Tribunal de Grande Instance de Laon

Levée de l'avis défavorable de la commission de sécurité contre les risques d'incendie et de panique émis le 06/10/04

Lieu :

LAON (02)

Surface :

5 530 m²

Maîtrise d'ouvrage :

Ministère de la Justice

Montant des travaux :

1 250 000 € HT

Calendrier :

2009 - 2010

Maîtrise d'œuvre :

SCPA PLANTINET – Architectes

SIRETEC Ingénierie - Bureau d'Études



Salle des pas perdus

